

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres du comité directeur*

BRUYERES le 7 septembre 2017 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Geneviève GERARD (à partir de 20h30), Eric MATHIS (jusqu'à 20h), Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION (à partir de 20h45), Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusée : Jean-Paul BERETTA, Christophe COSSIN, Jean-Paul GUIMBERT, Laurent HASS, Jean-François RUIZ, Jocelyne VOYEN.

### 1– Informations du Président

Nous déplorons les **disparitions** de Frédéric ANCEL Président de XONRUPT et Célia JEANCOLAS joueuse de BAINS LES BAINS.

**Dossiers en cours** : nous sommes toujours en attente de notification pour les dossiers du **CNDS**.

**Mérite Sportif Régional**, proposition de Gérard HOUILLON président d'HADIGNY LES VERRIERES.

**Mérites sportifs du Conseil Départemental**, proposition à faire pour le 11 septembre. Dans les catégories proposées, nous n'avons pas de joueurs ou d'équipes à proposer cette année.

**Colloque de zone** des 26 et 27 septembre :

- Suite à la baisse du nombre d'équipes engagées, une réflexion est en cours sur les **Inter-CD**, problème de date évoqué, de budget... Il sera envisagé de faire des relances d'inscriptions pour la saison prochaine.
- **Refonte SPID** : la nouvelle version a été présentée par la société B-net. Le coût de l'opération est estimé à 720/900K€+120K€ si intégration GIRPE avec un projet de financement par répercussions sur le prix des licences (estimation 0.5€ / licences sur 10ans)
- **Evolution du championnat** : le projet est très avancé au niveau régional, il sera mis en place 2018. Pour l'intégration du niveau Départemental, quelques réticences persistent de la part de certains CD, le projet est en cours de préparation. Le rôle des commissions sportives départementales restera primordial. La ligue s'engage de façon formelle à compenser intégralement et sans notion de durée, les pertes de revenus des CD qui pourraient découler de cette évolution. Au niveau de l'échéancier, la mise en place pour 2018 pourrait être respectée.
- Présentation des plans de développement territoriaux (voir en développement)

**Sport été** : à priori gros problèmes de fonctionnement pour cette association qui nous demande de « geste financier ». Nous avons prêté 12 tables sur 5 semaines à 5€/table/semaine) soit 300€. Nos finances ne nous permettent pas de répondre favorablement à cette demande.

### 2– Commission sportive

**Championnat par équipes** :

Le club de TREMONZEY ne s'est pas ré-affilié.

Depuis la dernière réunion, des places ont été libérées en **ED** suite aux repêchages d'ANOULD et THIAVILLE en R4. On maintient donc les deux sixièmes d'ED MIRECOURT et THIAVILLE.

XONRUPT ne rengage qu'une équipe donc une autre place est libérée en ED, le meilleur septième est maintenu, CHARMES VINCEY. Les seuls descendants sont les 2 huitièmes, EPINAL dans les 2 groupes et le moins bon septième SAINTE MARGUERITE.

En **D1**, CHARMES VINCEY libère 1 place, EPINAL refuse 1 D1 donc libère également 1 place, TREMONZEY ne ré-afilie pas donc libère une place. Il manque 3 équipes pour combler les 4 poules, on récupère le dernier septième RUPT SUR MOSELLE, et on fait monter deux équipes supplémentaires de D2 qui sont VRTT et VITTEL, deuxièmes des groupes A et D. Tous les premiers et les deuxièmes qui peuvent monter sont montés (SAINT DIÉ DES VOSGES descendant ne pouvait monter). VITTEL et MOYENMOUTIER n'acceptent pas d'avoir 3 équipes en D1. Soit on fait monter des troisièmes de D2 soit on garde des poules incomplètes en D1. Vote pour faire monter des troisièmes de D2, 2 voix pour, 1 abstention, 4 voix contre. On reste donc avec des poules de D1 incomplètes.

En **D2** si plusieurs équipes d'un même club, elles seront placées dans des poules différentes. En D2 25 équipes pour l'instant plus 2 équipes qui refusent la montée en D1. VITTEL et MOYENMOUTIER refusent la montée donc 27 équipes. Eric va constituer les groupes demain soir, les équipes qui s'inscriront ensuite seront placées au maximum en tenant compte de la situation géographique.

**Interclubs jeunes**, 12 équipes pour l'instant.

**Choix des balles** : 10 clubs joueront avec balles plastiques, 12 avec des balles celluloïd, 7 n'ont pas encore répondu.

### **Organisations :**

1<sup>er</sup> tour du critérium fédéral le 15 octobre à VITTEL suppléant SAINT DIE DES VOSGES.

2<sup>ème</sup> tour du critérium fédéral le 17 décembre à MONTHUREUX SUR SAONE.

3<sup>ème</sup> tour du critérium fédéral le 28 janvier à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant MONTHUREUX SUR SAONE.

4<sup>ème</sup> tour du critérium fédéral le 18 mars à BAINS LES BAINS.

Challenge FISCHER le 11 février à ELOYES qui doit confirmer.

Challenge PAYEUR le 29 avril à ETIVAL suppléant EPINAL.

Challenges jeunes et top de détection les 3 décembre à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant DOMPAIRE et 13 mai à VITTEL, suppléant DOMPAIRE.

Tournoi populaire le 12 mai à VITTEL.

Interclubs féminins le 11 novembre à THIAVILLE, suppléant DOMPAIRE

Interclubs vétérans le 11 novembre à DOMPAIRE.

Finales de Coupes des Vosges le vendredi 15 juin à LA HOUSSIERE, suppléant MONTHUREUX SUR SAONE.

Championnat des Vosges toutes catégories les 14 et 15 avril à VITTEL, suppléant ETIVAL.

Finales départementales par classements le 25 février à DOMPAIRE.

1<sup>er</sup> tour interclubs jeunes le 18 novembre à ELOYES qui doit confirmer.

2<sup>ème</sup> tour interclubs jeunes le 9 décembre à DOMFAING BRUYERES qui doit confirmer.

3<sup>ème</sup> tour interclubs jeunes le 13 janvier à THIAVILLE suppléant MONTHUREUX SUR SAONE

4<sup>ème</sup> tour interclubs jeunes le 24 février à DOMPAIRE

5<sup>ème</sup> tour interclubs jeunes le 31 mars à BAINS LES BAINS, suppléant THIAVILLE.

6<sup>ème</sup> tour interclubs jeunes le 26 mai à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant BAINS LES BAINS.

### **Balles utilisées en compétition CD :**

Pour les compétitions organisées par le CD pour lesquelles les joueurs fournissent les balles, si les joueurs sont d'accord, ils peuvent prendre la balle de leur choix, en cas de désaccord, la balle plastique est imposée.

Pour le TC où le CD fournit les balles, on utilisera le reste de stock de balles celluloids.

### **Classement final des interclubs jeunes :**

Allain a préparé un barème d'attribution de points en fonction du nombre d'équipes présentes. En cas d'égalité, on départagera en fonction des résultats du premier tour auquel l'un des deux a participé.

### **Divers :**

Les délégués du comité seront désignés parmi les membres volontaires à la réunion de jeudi 7.

Le tableau des récompenses est remis à jour, un appel d'offre sera fait entre différents fournisseurs.

### 3- Commission technique

#### **Bilan des Inter-CD 2017 :**

Les Inter-CD se sont déroulés à SAINT DIE DES VOSGES, le samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet. L'ensemble de nos cadres Vosgiens ont fortement apprécié l'organisation de cet évènement. L'arrivée de nos équipes tôt dans la matinée a permis de mettre en place un entraînement dirigé, de définir les objectifs, les attentes, de distribuer les maillots, sans être bousculés par le temps.

L'équipe N°1 composée de Cyril GEORGES, Noa FLEURENCE, Jocelyn EBERSOLD, Nathan MATHIS, Manon RINGENBACH, Léa SCHMIDLIN, Méline SONNEFRAUD, Amélie ROMANELLO terminait à **la 9<sup>ème</sup> place**. L'équipe toutefois pouvait exprimer quelques regrets de ne pas accéder dans le haut du tableau en s'inclinant 6-2 en barrage avec pas moins de 6 matchs à la belle.

L'équipe n°2 composée de Noah FRANQUIN, Mathis SONNEFRAUD, Evan RUIZ, Paul RENAUDIN, Lili SCHMIDLIN, Coline VALLON, Camille MUNICH, Lou-Ann GOUDSMED terminait à une honorable **12<sup>ème</sup> place**. Si les rencontres de poules tournaient facilement à l'avantage de nos adversaires, les rencontres de classement étaient plus équilibrées permettant à nos joueurs(les) de remporter de précieuses victoires.

Il est à noter la progression dans les résultats obtenus par rapport aux années précédentes.

Nos jeunes sélectionnés étaient accompagnés par Madeline VOYEN, Jean-François RUIZ, Pascal MEURET, Laurent HASS. Les encadrants ont été satisfaits de la majorité des joueurs de par leur attitude combative et leur état esprit sportif.

***Lors de cette compétition, certains joueurs ont eu un comportement incorrect, des courriers d'avertissement ont été envoyés aux parents et aux clubs.***

Afin de pallier à ce genre de situation, la commission technique diffusera sur le site du Comité, un document sur différents points :

- Les critères de sélection, la participation aux stages organisés par le comité sera un critère supplémentaire.
- Les comportements et les obligations attendus pour les joueurs sélectionnés.
- Le rôle et les devoirs de la commission technique sur les compétitions par équipes.

Laurent HASS sera en charge d'établir ce document, le soumettra à l'ensemble des membres de la commission technique qui le validera. Une convention sera envoyée à tous les parents des joueurs sélectionnables avec copie au club, elle a pour objet de déterminer les engagements, les obligations réciproques du Comité des Vosges de Tennis de Table et du joueur (se).

#### **Sélections :**

Les sélections de joueurs et joueuses Vosgiens seront établies en fonction des différents critères (classement, résultats en championnat des Vosges individuels, progression (prendre en compte les victoires significatives, du niveau du championnat où évoluent les joueurs et joueuses), participation au criterium en tenant compte des résultats, participation aux différents stages organisés par le Comité, comportement (vote de la CTK), potentiel (ce critère sera établi lors des stages du comité et des regroupements)). Afin de **renforcer la cohésion de l'équipe et créer une dynamique de groupe** qui s'avère reconnue comme un des facteurs liés à la performance sportive et pour permettre aux cadres de mieux connaître les joueurs et joueuses sélectionnés, la commission technique mettra en place des ½ journées de rassemblement, avant chaque grande compétition (Minicom's, Inter-CD).

**Minicom's à Chartres :** la commission technique inscrira une équipe pour les Minicom's à Chartres des 28-29-30 décembre. 2 cadres et 1 arbitre seront mobilisés pour cette compétition, il sera nécessaire d'avoir une femme dans l'équipe d'encadrement. Les membres de la commission vont proposer une sélection à Pascal MEURET qui sera en charge de prévenir rapidement les parents des joueurs et joueuses sélectionnés ainsi que les clubs concernés.

#### **Stages :**

**Le stage de Toussaint** est prévu à BAINS LES BAINS, dont la disponibilité du gymnase reste incertaine car les travaux de réparation de la salle n'ont toujours pas été effectués. Etienne ROBERT contactera Allain VOYEN pour en savoir plus sur l'avancement de ces travaux, en informant le

président de la commission technique qui si nécessaire, sera en charge de trouver un nouveau lieu d'accueil pour le stage.

**Stages ouverts à tous les clubs Vosgiens :** afin d'être conforme aux règles d'équité, un appel à candidature pour l'organisation des stages sera communiqué par le biais du site du comité et par courriel à tous les clubs Vosgiens. Rappel : La commission technique est en charge d'organiser les stages donc elle seule est habilitée aux choix des encadrants et statuera sur les candidatures des clubs souhaitant organiser les stages. Un cahier des charges sur l'organisation des stages sera rédigé très prochainement et mis à disposition sur le site. Ce document doit permettre une meilleure visibilité sur l'organisation de stages en formalisant les besoins et de cadrer les missions des acteurs impliqués. Il sera soumis à validation à la réunion de CD de décembre.

**Communication pour les stages :** la création d'affiches pour les différents stages, doit garantir une meilleure visibilité dans nos clubs et ainsi obtenir un impact plus conséquent des inscriptions aux stages. Les affiches seront envoyées par courriel ainsi que le règlement des stages à tous les clubs Vosgien et diffusés sur le site. Le président de la commission technique sollicitera Essy ERFANI pour la réalisation des affiches pour les différents stages.

**2ème stage pour tous en octobre :** depuis quelques années les stages de sélection ne mobilisent pas tous les meilleur(es) joueurs et joueuses, de plus le stage pour tous rassemble un peu moins de 20 joueurs. De ce constat, le président de la commission technique propose de ne maintenir qu'un seul stage sur la même période. La commission technique vote à 6 voix pour, il n'y aura qu'un seul stage pour la période des vacances de la Toussaint pour cette saison 2017-2018. Le stock de balles celluloïd pour les stages s'épuise, il faut profiter des soldes actuels pour en commander.

#### **Interclubs jeunes Vosges :**

Les membres de la commission technique à l'unanimité souhaitent maintenir les interventions techniques par le biais d'ateliers et proposeront des temps de formation pour animer des séances de tennis de table, seront concernés tous les responsables de clubs, les entraîneurs bénévoles. Le nombre d'encadrants pour les interclubs jeunes se limitera à 2 membres de la commission technique et un juge-arbitre.

#### **Interventions de Laurent HASS :**

La commission technique a voté à 4 votes pour, 1 vote contre et 1 abstention la décision de maintenir les interventions de Laurent HASS. Les interventions concernent les interclubs jeunes Vosges, les stages du comité, et les 2 journées de rassemblement top détection au tarif demandé par la VITTEL de 16 euros de l'heure mais en ne prenant pas en charge les frais de déplacement ni les frais de bouche. En ce qui concerne les compétitions par équipes, s'il y a lieu de faire intervenir Laurent HASS, les indemnités versées seront selon le barème fixé par le comité en fonction du diplôme, frais de déplacement et nuitée compris.

Il est rappelé que toute personne volontaire pour donner un coup de main à la commission technique peut proposer son aide.

#### **4- Commission arbitrage**

Maintenant que les lieux des compétitions sont connus, Jean-Pierre VOYEN va préparer le tableau de répartition de juge-arbitrage des compétitions qui sera distribué à l'AG et mis en ligne sur le site. Retour souhaité pour le 8 octobre.

#### **5- Commission développement**

**Bilan licenciement Saison 2016/2017 :** perte de 14 licences traditionnelles et de 48 licences promotionnelles. Au niveau des licences traditionnelles pas de grosses évolutions sur les clubs, érosion générale des chiffres. A noter 14 licences sur le Club de MADON ILLON pour son année de

création. Perte de 48 licences promotionnelles malgré un remboursement de 773 licences jeunes (coût réel 2937€. Au niveau des clubs, le club de TREMONZEY ne ré-affiliera pas en 2017/2018.

**Bourse d'aides au club** : on note une baisse des actions promotionnelles déclarées, ce qui donne une valeur du point supérieure celle des années précédentes, tendance générale depuis sa création (1.08€, 1.14€, 1.49€). 10 actions promotionnelles (tournois, animations), et 10 séances de Nap ont été répertoriées, il faut noter que les actions périscolaires risquent de chuter la saison prochaine.

**Carte Zap 88** : action identique à l'année dernière avec 64 chèques sport pour un montant de 640€.

**Partenariat avec la ligue** : l'aide au développement dans le cadre de la convention Ligue / CD88 a été versée en intégralité soit 1600€. Une réunion du **GPD** (groupe pilotage développement a eu lieu à Sarrebourg avec beaucoup d'échanges d'expériences sur les notions de développement et l'émergence d'idées à mettre en place. Pour la **politique de développement** sur l'olympiade, l'accent est mis sur la poursuite du dispositif d'accompagnement des clubs, les publics ciblés, le Ping santé, bien être et la poursuite de l'opération « osons développer le Ping ». Etablissement d'une **convention par département**, différente en fonction des spécificités de chaque territoire et de l'avancement des démarches développements. Une rencontre avec Bernard SIMONIN doit être programmée afin d'élaborer la convention LGETT / CD88, la réunion aura lieu sur SAINT DIE DES VOSGES en octobre - novembre. La commission développement du CD redéfinira ensuite ses actions en tenant compte de cette convention.

## **6- Point financier**

Le trésorier présente les comptes financiers arrêtés au **30/06/2017**.

### **Compte de Résultat :**

C'est une première année d'Olympiade et une nouvelle année déficitaire. Le déficit en hausse par rapport à l'année précédente atteint 6 766,18€. Le montant des charges s'élève à 41 889,26€ pour une prévision de 39 900€ alors que les recettes atteignent seulement 35 123,08€. Les postes frais de gestion et activités sportives sont en hausse et en particulier les frais générés par la nouvelle formule du championnat jeunes, augmentation des frais de déplacement, d'arbitrage, d'encadrement technique et indemnisation des clubs pour les salles. Le poste des manifestations est en baisse par rapport à la prévision, une seule sortie a été organisée cette année alors qu'il en était prévu deux.

Le trésorier commente ensuite le tableau comparatif de résultat au 30 juin 2017 par rapport au 30 juin 2016. Les charges sont en augmentation 41 889,26€ contre 39 410,63€ et les produits en très légère baisse 35 123,08€ contre 35 359,74€.

Au niveau des **Charges**, on enregistre :

- Une stabilité du poste achats, 3 491,19€ contre 3 590,62€, mais une hausse importante du poste des récompenses 3 014,80€ contre 2 585,50€. Il ajoute que le tableau des récompenses a été revu et fera l'objet d'un appel d'offre auprès de plusieurs fournisseurs.
- Une augmentation des frais de gestion, 6 106,68€ contre 5 311,01€,
- Une hausse significative des activités sportives, en particulier liée aux dépenses des journées championnat jeunes. Les locations de salles augmentent de 1 000,00€. Il faut noter une baisse sensible du coût des stages CD.
- Une baisse du poste des manifestations de 900,00 €, une seule sortie aux Inter CD à SAINT DIE DES VOSGES. Et aussi une baisse des autres manifestations de 700€, avec uniquement les journées des Usépiades à CONTREXEVILLE pour 727 €.

On note une légère augmentation des aides aux clubs : le montant global de la bourse aux clubs est maintenu à 3 000,00 €, mais hausse des aides aux licences, joueurs et stages qui passent de 4 245,46€ à 4 655,50 €.

Quant aux **Produits**, on constate :

- Une nouvelle baisse des recettes qui chutent de 1 129,75€ à 875,75€
- Une stabilité des produits de gestion 6 942,30€ contre 7014,92 €

- Une baisse des subventions, aides spécifiques et partenariat de 1 264,37€
- En revanche une hausse des activités sportives 14 663,16€ contre 13 474,94€

Sur le tableau comparatif de résultats, on peut observer une hausse des **Charges + 2 478,63€** et une très légère baisse des **Produits – 236,66€**.

**En résumé**, on peut dire que la forte hausse des Charges et la légère baisse des Produits suffisent à expliquer l'accroissement du déficit de l'exercice.

### **Inter-CD à SAINT DIE DES VOSGES :**

Le trésorier souhaite présenter le bilan des Inter CD qui se sont déroulés le 01 juillet pour expliquer que, bien qu'ils se soient déroulés dans notre département, le coût de notre participation n'a pas baissé et correspond à une dépense totale de 2 159,75€ répartie de la façon suivante :

- Engagement des deux équipes Vosges : 1 216,00€
- Frais d'encadrement : 506,25€
- Frais d'arbitrage : 425,50€

Il faut savoir qu'au moment de l'attribution de cette organisation au SRDVT, le comité des Vosges s'était engagé à mettre à disposition du club 10 arbitres pour la compétition et de prendre en charge les frais induits.

### **Le Bilan.**

Le Total Bilan a encore baissé par rapport à l'année précédente il est maintenant à 36 567,65€. **L'Actif Immobilisé** est stable autour de 4300,00€ dû aux investissements en matériel informatique et au jeu des amortissements. **L'Actif Circulant** est en baisse : 32 254,39€ contre 40 513,78 €. Le total des créances sur les clubs est satisfaisant 2 408,15€. Les disponibilités en banque 26 378,19€ chutent.

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** sont 32 434,27€ suite à l'intégration du déficit 4 050,89€ de l'exercice précédent. Les **Dettes** à court et à moyen terme s'élèvent à 10 899,56€, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos, aide à la formation et aux stages, plus les notes de frais des Inter CD).

### **La situation des Clubs.**

Au 30 juin, les créances de 20 clubs sur 31 s'élèvent à 2 408,15 € et les avoirs de 9 clubs à 749,81€, seuls deux clubs présentent un solde à zéro.

Comme chaque année, le jour de l'Assemblée Générale, il sera remis à tous les clubs deux fiches financières, l'une arrêtée au 30 juin 2017 et une autre arrêtée au 24 septembre. Sur cette dernière sera repris le solde de l'exercice 2016-2017 et seront imputés les engagements en championnat départemental, les bourses, les aides aux licences promos, les aides à la formation et aux stages. Chaque club ayant le choix entre laisser l'argent en provision ou se faire rembourser par chèque.

### **Le Budget Prévisionnel.**

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du compte de résultat de l'exercice 2016-2017, au plus près des charges constatées et en y intégrant coté recette le produit estimé de la nouvelle cotisation départementale. C'est un budget prévisionnel 2017-2018 de 42 800€ contre 39 900€ en 2016-2017.

Après quelques échanges et explications au sein du Comité Directeur, le Compte de Résultat, le Bilan de l'exercice 2016-2017 et le Prévisionnel de l'exercice 2017-2018 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Dominique THIRION termine son intervention en informant qu'il prendra rendez-vous prochainement avec Véronique Mathis et Philippe Lemoine, les vérificateurs aux comptes élus lors de la dernière Assemblée Générale, afin qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle avant l'Assemblée Générale du 24 septembre prochain à THIAVILLE.

## **7- Préparation de l'assemblée générale**

Chaque responsable de commission est prié de transmettre son rapport à la secrétaire pour la préparation du Power Point de l'AG

**Récompenses** : si l'on maintient ce qui a été fait ces dernières années, remise de bons cadeaux d'une valeur de 30€ aux vainqueurs de niveau régional ou national (individuels et doubles). Pas de titres nationaux pour les vosgiens cette année. Pour la Lorraine, 30€ pour Nathan MATHIS d'ANOULD en poussins, 30€ pour Méline SONNEFRAUD de SAINT DIE DES VOSGES en double benjamines, 60€ pour Jeanne MATHIEU d'ETIVAL en juniors et double juniors, 60€ pour Eloïse SAINT DIZIER d'ETIVAL en seniors et double juniors, 30€ respectivement pour Mélissa et Solène HAUSHALTER d'ETIVAL en double seniors, 30€ pour Paul MAURICE d'EPINAL en vétérans 4, 30€ pour Jean-Jacques MARX d'EPINAL en vétérans 5 et 30€ pour Isabelle FRIRY de GOLBEY en doubles dames vétérans. Au total, 11 récompenses soit 330€. Le trésorier commandera les bons chez Wack Sport

## **8- Divers**

Il est rappelé que les repas pour l'AG doivent être réservés auprès de Christophe COSSIN.

La séance est levée à 21 heures 45.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT